

Communiqué de presse

La CANSSM consolide son offre de santé Filieris et poursuit l'amélioration de ses résultats

Publication du rapport annuel 2018 de la Caisse Autonome de Sécurité Sociale dans les Mines

Paris, le 11 juillet 2019 - L'année 2018 était la première année de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la CANSSM. Signée à l'été 2018, la COG 2018-2021 témoigne de la confiance des pouvoirs publics en la capacité de transformation de la CANSSM. Elle place le développement et la consolidation de l'offre de santé Filieris au cœur de son action.

Résultats 2018 : une réduction des déficits pour la 4^{ème} année consécutive

Pour 2018, le résultat global de l'offre de santé (établissements, services, offre ambulatoire) enregistre une amélioration significative et s'établit à **-20 M€**, contre -25 M€ en 2017, soit une **amélioration de 19%**.

Cette amélioration des résultats s'observe dans tous les secteurs (sanitaire, médico-social, ambulatoire) et dans toutes les régions dans lesquelles Filieris est implanté (Hauts-de-France, Est et Sud).

Les objectifs fixés pour l'année 2018 par sa nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) 2018-2021 signée avec l'Etat sont respectés.



Des patients de plus en plus nombreux et de tous horizons

Principalement implantée dans des zones sous-dotées médicalement, ouverte à tous les patients, quel que soit leur régime de sécurité sociale, Filieris apporte une solution médicale locale utile et indispensable et contribue à faciliter l'accès aux soins.

En 2018, dans les centres de santé Filieris, 2 patients sur 3 suivis en médecine générale sont affiliés à un régime autre que le régime minier. Cette ouverture de la patientèle progresse dans tous les secteurs : médecine générale et spécialisée, chirurgie dentaire, activité infirmière.

Une progression logique qui est le résultat de la politique d'adaptation du réseau engagée. Pour répondre aux besoins des populations tout en veillant à l'équilibre des structures, les ouvertures de structures sont opérées avec le soutien des acteurs locaux, comme, par exemple, le centre de santé de Salindres, dans le Gard, qui a bénéficié du soutien financier des communes et des habitants du secteur.

L'accès aux soins passe également par une politique de recrutement active de médecins, le développement de la télémédecine ou la signature de partenariats permettant d'élargir les services aux populations.

Une qualité des soins certifiée

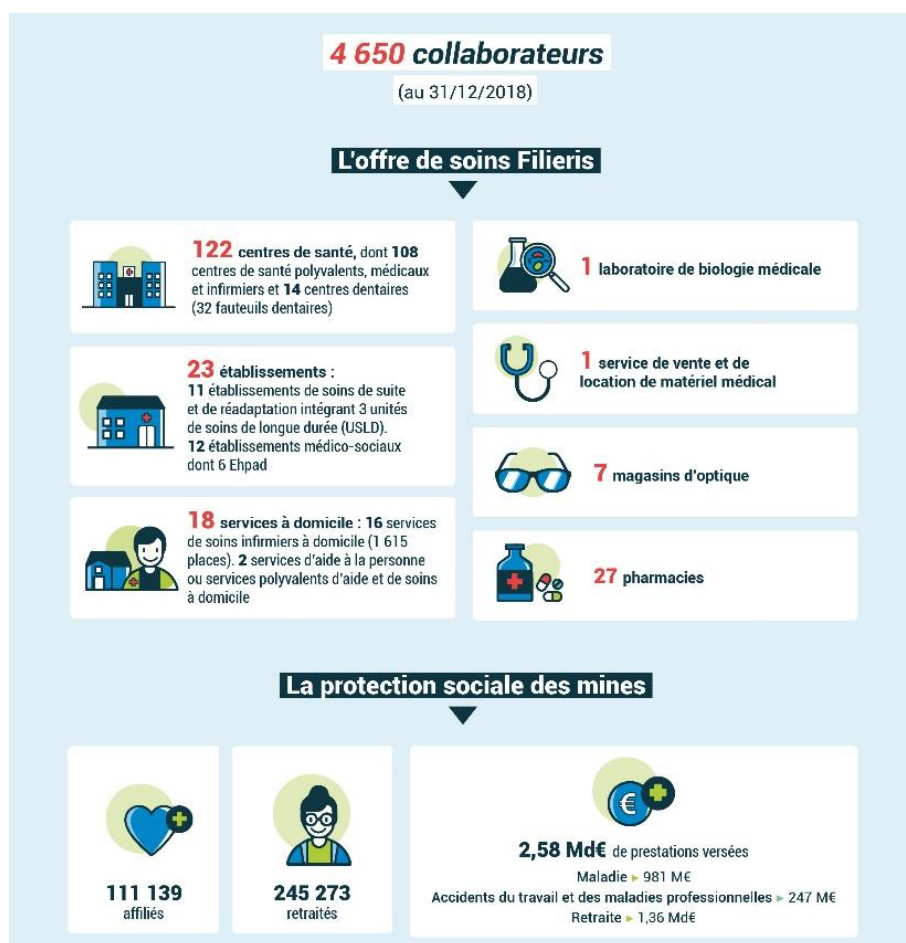
Délivrer des soins et des services de qualité reste l'objectif premier de la CANSSM au travers de son offre de santé Filieris. La démarche qualité porte sur toutes les structures de soins Filieris : en 2018, plusieurs établissements de santé ont ainsi obtenu la certification de niveau A par la Haute Autorité de Santé. La certification groupée par l'AFNOR de 9 centres de santé Filieris des Hauts-de-France constitue également une 1^{ère} du genre en ambulatoire en France. Enfin, l'accréditation COFRAC du laboratoire de biologie médicale du Nord a été renouvelée et le centre de santé de Carmaux (Tarn) a été le 1^{er} centre d'Occitanie à obtenir sa certification qualité, en juin 2018.

CONTACTS PRESSE

Béatrice Monteux – T : 01 45 66 34 90 – M : 06 37 24 71 74 – beatrice.monteux@filieris.fr
Aurélien Vallée - T. 01 45 66 26 27 - aurelie.vallee@filieris.fr



Chiffres clés 2018



Le rapport d'activité 2018 est disponible [ici](#)

A propos de la CANSSM – www.secumines.org

La Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM) a été créée en 1946 pour gérer le régime spécial de Sécurité sociale dans les mines : maladie ; accidents du travail et maladies professionnelles ; vieillesse et invalidité. A la suite de la fermeture des mines, ses missions historiques ont été déléguées ou transférées à ses partenaires. Le premier métier de la CANSSM est aujourd'hui la santé et l'accompagnement des patients dans les territoires où son offre de santé Filieris est présente. Essentiellement implantée dans les anciens bassins miniers, la CANSSM veille à l'adaptation de son offre de santé Filieris, ouverte à toute la population, dans une logique de territoires, de santé publique et de performance économique.

A propos de Filieris – www.filieris.fr

La première mission de Filieris est de soigner les patients des territoires où il est présent et de les accompagner efficacement dans leur parcours de soins. Centres de santé, établissements, services : ses structures sont ouvertes à toute la population, quel que soit le régime de sécurité sociale du patient. Le savoir-faire, l'organisation et l'expertise de Filieris sont issus de la longue histoire du régime minier, pionnier de la prise en charge des patients. Pour proposer une médecine et un accompagnement de qualité, Filieris se transforme en continu, investit pour moderniser son réseau et former ses collaborateurs.

Filieris aujourd'hui, ce sont quelque 4600 collaborateurs sur 70 métiers différents, engagés pour développer la santé sur les territoires, en continuité avec son héritage minier.

CONTACTS PRESSE

Béatrice Monteux – T : 01 45 66 34 90 – M : 06 37 24 71 74 – beatrice.monteux@filieris.fr
Aurélien Vallée - T. 01 45 66 26 27 - aurelie.vallee@filieris.fr

